



## RÉPONSE AU POSTULAT

<b>Auteurs</b>	Aurelian Mascitti, Les Verts, Sylvie Masserey Anselin, PLR, et Alexandre Dubuis, Les Verts
<b>Objet</b>	Addiction et déconnexion de la réalité : quelles réponses pouvons-nous apporter face aux dangers des réseaux sociaux chez les plus jeunes ?
<b>Date</b>	12.09.2019
<b>Numéro</b>	3.0493 <i>en collaboration avec le DSSC</i>

---

Si les élèves sont souvent victimes passives de ce que les réseaux sociaux peuvent imposer comme diktat de pensée, comme comportements addictifs et comme risques sociaux, ils ne peuvent rester seuls face à cela. A peine nés, sont-ils déjà en contact avec des écrans. De plus, les enfants et les adolescents sont en relation en plus d'être en communication sur les réseaux sociaux. Cela implique une connexion permanente, des jeux de pouvoirs, de enjeux pour s'intégrer à un groupe social, ...

Dans l'optique, d'une stratégie de prévention et de formation des élèves et des adultes (parents et enseignants), le centre ICTVS :

- propose des cours de formation continue auprès des enseignants : formation à l'addiction aux jeux vidéo, au harcèlement scolaire, aux Fake News et à la consommation d'écrans sont disponibles.
- participe à la formation des élèves de la HEP. Y sont abordées la thématique du « faux » sur Internet ou la réflexion sur une stratégie à adopter pour gérer des problèmes liés aux réseaux sociaux dans une classe : addiction aux écrans, pornographie, cyber harcèlement, ...
- a développé et coordonné avec l'Association de la presse valaisanne (APV) la mise en place pour les 10H d'un cours de formation et de sensibilisation des élèves au danger des Fake News.
- finalise la création d'une activité pédagogique sur les Fake News qui prolonge l'action de prévention précédente.
- publie régulièrement des articles de prévention dans les deux langues sur des sujets variés, comme la création d'un mot de passe, la pornographie ou l'âge des réseaux sociaux à destination des enseignants, des directions d'école, des parents et/ou des élèves.
- recommande des acteurs de la prévention auprès de élèves en attestant de leur qualité.

De plus, depuis 2019, le Programme d'action cantonal « Promotion de la santé psychique chez les enfants et les adolescents » répond à la volonté du Canton du Valais de renforcer ses actions et de coordonner les prestations en matière de promotion et de prévention en matière de santé psychique. Ce Programme cible principalement les enfants et adolescents en âge de scolarité obligatoire et post obligatoire, ainsi que leurs parents et les professionnel.le.s les encadrant. C'est pourquoi les mesures de ce Programme se réalisent principalement au sein de l'école, à travers les interventions des animatrices du Pôle école de Promotion Santé Valais.

La mesure prioritaire du Programme d'action cantonal pour 2019-2020 vise la mise en place d'une stratégie cantonale pour une éducation à un usage numérique responsable.

Il est proposé l'acceptation du postulat dans le sens des considérants.

Conséquences sur la bureaucratie - non

Conséquences financières - non

Conséquences équivalent plein temps (EPT) - non

Conséquences RPT - non

**Sion, le 27 octobre 2020**